

Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM 

Toute l'actualité de votre village

SANTÉ

Bienvenue
à la **maison
médicale**



Mars 2018 #52 www.saint-nom-la-breteche.fr



Agenda de vos événements **5**



Orientations budgétaires **12**



Les commerçants
de la Bretèche **20**



Hommage à
Michel Bachmann **20**



DEVIENT

SOLSDINO

PARQUETS PLACARDS DRESSING PORTES

VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION



Studio creation : 06 86 45 89 36

17, RUE HERVET
92500 RUEIL-MALMAISON
TÉL. : 01 47 32 47 35 - FAX : 01 47 14 08 14

39, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
TÉL. : 01 30 23 97 78 - FAX : 01 30 23 97 45

www.soldino.eu



APRÈS UN HIVER FROID ET NEIGeux, OUVREZ GRAND
LES FENÊTRES SUR LE JARDIN, RANGEZ LES PLAIDS
MOELLEUX ET LAISSEZ ENTRER LE PRINTEMPS !

VENEZ DÉCOUVRIR EN BOUTIQUE LES NOUVELLES
INSPIRATIONS ET TENDANCES QUI DISENT
ADIEU À L'HIVER ...

... DES CACTUS, DES LANTERNES, DES MIROIRS, DES
BOUGIES, DE LA JOLIE VAISSELLE, DES TERRARIUMS.
QUE DE BELLES NOUVEAUTES !

CARINE VOUS ACCUEILLE LE
MARDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI DE
10H À 13H & DE 15H À 19H
& LE MERCREDI DE 10H À 13H.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA BOUTIQUE
SUR FACEBOOK & INSTAGRAM

26 AVENUE DES PLATANES - 78860 SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE - TÉL.: 01 30 51 28 48 - BYLUNDI12@GMAIL.COM





Editorial

Chers Nonnais-bretêchois, chers concitoyens,

En ce premier trimestre 2018, la préparation du budget place les finances au cœur des préoccupations. Vous n'avez pu manquer le débat animé, relayé par les médias, entre le Gouvernement et les collectivités territoriales. Les restrictions et les pressions financières qui pèsent sur les communes font planer l'incertitude quant aux moyens financiers qui leur resteront dans le futur...

En effet :

- nous savons, selon les indications de la Direction Générale des Finances Publiques, que presque 24 % des foyers fiscaux de la commune seront exonérés de taxe d'habitation. Mais nous ignorons si, comment, et à quelle date l'Etat surendetté nous versera la compensation promise.

- la dette des collectivités territoriales représente 11 % de la dette publique mais l'Etat leur fait supporter 35 % de l'effort.

Est-ce une recentralisation qui ne dit pas son nom alors même que la Constitution acte une décentralisation ? Une large majorité d'élus à travers le pays le pense...

Les finances font justement l'objet du dossier de ce numéro à travers une présentation des orientations budgétaires de la commune pour les trois années à venir. Présentées récemment en Conseil municipal, ces orientations vous confirmeront le sérieux et la rigueur de notre gestion.

Les taux des taxes fixés par la commune ne bougeront pas et seront maintenus au niveau des quatre années précédentes.

Dans le cadre de la Communauté de communes, malgré notre vote contre, la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) sera instaurée dès 2018 au lieu de 2019. Notre contribution au FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), qui va atteindre son plafond prévu pour notre zone, augmentera encore un peu.

Autre sujet d'importance : **les rythmes scolaires**. Suite au décret d'assouplissement les concernant, le dialogue et la concertation ont été engagés avec toutes les parties concernées.

Il en ressort une préférence pour le retour à la semaine de 4 jours qui devrait donc être adoptée lors de la prochaine rentrée scolaire.

La maison médicale a ouvert ses portes dès l'achèvement des travaux d'aménagement intérieur. Le 1^{er} février, les premiers praticiens ont commencé les consultations ; le laboratoire d'analyses est ouvert lui aussi. Nous sommes tous satisfaits et rassurés d'accueillir les nouveaux praticiens, garants de la continuité de soins de qualité dans la commune.

Flexigo, ce mode de transport à la demande mis en place en début d'année par la Communauté de communes, fait l'objet d'un suivi étroit de notre part. Sachez que nous avons été la seule équipe à ne pas approuver le contrat avec le transporteur lorsqu'il a été soumis au vote en Conseil communautaire. Aujourd'hui pour appuyer nos démarches et demandes d'amélioration du service, vous trouverez dans ce magazine un questionnaire spécifique à notre commune. Je remercie par avance tous ceux d'entre vous qui sont concernés de bien vouloir, avec objectivité et réalisme, y répondre.

Après un épisode neigeux au cours duquel les agents techniques ont montré une grande implication, nous avons connu des températures basses : c'est l'hiver ! La nature, maîtresse du jeu, nous laisse aussi entrevoir l'arrivée du printemps et des beaux jours... et réveille notre optimisme pour l'avenir.

Chaleureusement

Gilles Studnia

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche



Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

| Vos démarches en cas de décès
| Permanence d'accueil en mairie

5 AGENDA

7 ACTUALITÉ DU VILLAGE

| Actualité économique
| Exposition d'art du Printemps
| 20 ans de Jumelage avec Rösrath
| Randonnée Paris-Mantes
| Save the date : Saint Nom Classic

10 GÉNÉRATIONS

| Conférence parents / ados
| Yvelines Etudiants Séniors (YES)
| Les vacances à l'Espace Jeunes
| Médailles du travail, Etat-civil

12 DOSSIER

| Les orientations budgétaires

14 CADRE DE VIE

| Accessibilité en mairie
| Déviation D 307
| La commune sous la neige

16 SANTÉ

| Maison médicale

17 ENVIRONNEMENT

| Opération composteurs
| Challenge Village propre !
| Aidons les abeilles

18 TERRITOIRE

| Printemps de la Plaine

19 RETOUR EN IMAGES

20 LUMIÈRE SUR...

| Les commerces de la Bretèche
| Hommage à Michel Bachmann

26 LIBRE EXPRESSION

INFOS PRATIQUES

Accueil mairie

En raison des vacances scolaires, les permanences du samedi ne seront pas assurées les 21 et 28 avril 2018. Merci de votre compréhension.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique le **lundi 26 mars** à 20h30 en mairie. L'ordre du jour sera communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie.

Journée de dépistage du diabète

Test de glycémie anonyme, indolore, rapide et gratuit, **samedi 7 avril** 2018 de 10h à 17h, place de l'Europe. Organisé par le Lions Club.

PERMANENCES PARLEMENTAIRES



Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3^e circonscription des Yvelines, vous reçoit à la mairie de St-Nom-la-Bretèche, le 4^e lundi des mois impairs, de 9h à 11h.

Prochaines permanences :

- Lundi 26 mars 2018
- Lundi 28 mai 2018

Exclusivement sur rendez-vous :
beatrice.piron@assemblee-nationale.fr

VOS DEMARCHES

Que faire en cas de décès à domicile ?

1) Le décès doit être constaté par un médecin. Ce dernier dressera un certificat médical de décès. Ce document est obligatoire.

2) Déclarer le décès à la mairie du lieu du décès dans les 24 heures (hors week-end et jours fériés) auprès du service de l'état-civil.

Le déclarant doit présenter à l'officier d'état-civil : le certificat médical, le livret de famille ou une pièce d'identité du défunt, et sa propre pièce d'identité. Il sera délivré au déclarant des copies intégrales d'acte de décès nécessaires aux divers organismes à prévenir (CPAM, banques, assurance vieillesse, caisse de retraite et autres caisses complémentaires...).

3) Organiser les obsèques : il convient ensuite de choisir une entreprise de Pompes funèbres à laquelle vous souhaitez déléguer l'organisation des obsèques. La liste des Pompes funèbres agréées par la Préfecture des Yvelines est consultable sur internet via le site de la Préfecture et affichée en mairie.

Permanences d'accueil du samedi

La mairie vous accueille tous les samedis matins de 9h30 à 12h sauf pendant les vacances scolaires. Ces permanences sont exclusivement réservées aux informations générales et à l'état-civil.

Attention, certaines formalités administratives ne peuvent cependant pas toujours être effectuées lors de ces permanences :

- **légalisations de signatures,**
- **demandes de copies conformes,**
- **certificats de vie,**
- **copies d'actes d'état-civil.**

En effet, ces démarches spécifiques nécessitent la présence d'un agent municipal détenteur d'une délégation de fonction du Maire, ce qui n'est pas toujours le cas.

Nous vous invitons à nous contacter en semaine afin de vérifier que ces formalités pourront être effectuées le samedi de votre choix.

Aussi, nous vous rappelons que pour toute demande de légalisation de signature ou de certificat de vie, les documents présentés doivent être formulés en langue française ou accompagnés d'une traduction officielle.

Contact : Service Etat-civil, Tél. 01 30 80 07 11 / etat.civil@mairiesnlb.fr



Magazine municipal Grand Angle n° 52 - Mars 2018

Mairie : 32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche - Tél. : 01 30 80 07 00
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire - Directrice de la rédaction : Karine Dubois
Responsable service communication : Pascal Bouchain Tél. 01 30 80 07 13
communication@mairiesnlb.fr / Réalisation : Kawan communication
Maquette et impression : StudioGraph. 2.500 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal : Mars 2018 ISSN 1268-4678.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
facebook.com
/mairiesaintnomlabreteche

INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER
www.saint-nom-la-breteche.fr

SPECTACLES

CONCERT SCOLA MUSIKA VENDREDI 16 MARS

Les compositeurs français sont au programme, à l'Espace JKM, à 20h30. Entrée 12 € (adh.10 €).

THÉÂTRE DIMANCHE 18 MARS

« Les Cancans » pièce de Carlo Goldoni avec La Mimesis Espace JKM à 16h. Entrée 10 €.



SOIRÉE MUSICALE SAMEDI 24 MARS

Avec finale du concours de chant organisé par Népal Sentiers d'Avenir, à l'Espace JKM à 20h.



CONCERT JEUNESSE VENDREDI 30 MARS

Au profit de la banque alimentaire, à l'Espace JKM à 20h.

CONCERT ROCK VENDREDI 6 AVRIL

Avec le groupe amateur **Why Not(e)**, à l'Espace JKM à 20h30.

SPECTACLE ENFANT MERCREDI 18 AVRIL

« Alice au Pays des Merveilles » à l'Espace JKM à 15h
Entrée : 6 € billetterie sur place.



THÉÂTRE SAMEDI 19 MAI

« Alors on fait quoi maintenant ? » Comédie tout public de Vivien Lheraux avec Les Amateurs Espace JKM à 20h30. Entrée 10 € (5 € -12 ans) Réservations : 06 25 34 67 43



EXPOSITIONS

REG'ART 78 DU 6 AU 9 AVRIL

Exposition individuelle proposée par l'association Reg'Art, à la Maison des Associations, de 10h à 18h. Entrée libre

PEINTURE ET SCULPTURE DU 19 AU 30 MAI

Exposition des oeuvres de Solveiga et Thierry Benne Darses en Mairie. Entrée libre + d'infos page 8

ANIMATIONS

DOCUMENTAIRE SAMEDI 10 MARS

Projection du film « Blackfish » avec « Réseau-Cétacés », à l'initiative de Laurence Mambré, à l'Espace JKM à 17h. Entrée libre.

BRADERIE VÊTEMENTS DIMANCHE 8 AVRIL

organisée par l'Accueil des Villes Françaises (AVF) à l'Espace JKM de 10h à 18h.

CONFÉRENCE MARDI 10 AVRIL

« Communiquer avec nos ados » Animée par Aude Stehelin, psychologue, et proposée par le secteur Jeunesse de la mairie et l'association DIP 307. À 20h15 en mairie. Entrée libre. + d'infos page 11

SPORT

SUNDAY'S RUNNING DIMANCHES 11 MARS, 8 AVRIL, 6 MAI

RDV sur le parking devant la Mairie à 10h.

ARTS MARTIAUX JEUDI 3 MAI

La section Arts Martiaux organise une séance d'initiation au judo / jujitsu de 19h à 20h30 au Pôle sportif. Gratuit.

ESCRIME DIMANCHE 6 MAI

Coupe Laurie Ile-de-France Seniors au fleuret, hommes et dames. Sélection pour le Championnat de France.

SOUVENIR

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

MARDI 8 MAI
Au Monument aux Morts (horaire à définir).

HORS NOS MURS

SALON VINS ET SAVEURS 17-18 MARS

Salon organisé par le Lions club, salle des anciennes écuries de Noisy-le-Roi de 10h à 19h.

EDELVOICE SAMEDI 24 MARS

12 voix lyriques chantent le jazz, avec le big band S'Maule Band en ouverture. A l'église Saint-Nicolas de Maule à 20h Entrée : 15 €. Réservations sur www.billetreduc.com

+ D'INFOS ?

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) - Tél. 01 30 56 66 27 - sec.culture.asso@mairiesnbl.fr



CARREFOUR DES COMPÉTENCES

Mercredi 21 mars
à Maule, complexe « Les 2 scènes » CDI, CDD, stages, alternance, formation, jobs d'été...
En partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale.
Horaires : de 10h à 13h et de 14h à 17h
Contact : GeM Emploi - Tél. 01 30 90 86 25

S.P.C.E. Choron



Salle
d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



Remplacement
de Chaudière



Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

(Crédit d'impôt selon loi de finance)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle

Tél.: **01.30.56.71.87**

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

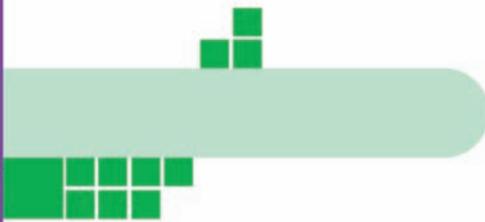
Pose de
carrelage,
dallage,

Création
Rénovation

Petite
maçonnerie

Démolition

Christophe Issner



40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

06.86.84.02.14
cissner70@gmail.com

J-M Peinture

06.07.56.25.62

40 Rue Charles de Gaulle,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Peinture intérieur & extérieur,
Petits travaux de rénovation,
Parquet & carrelage.

jeanmarc.peinture@gmail.com

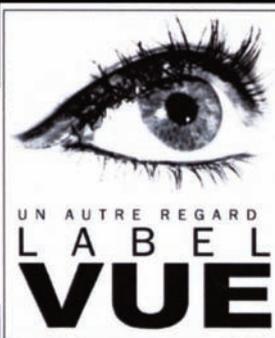
L'Aventura

Brasserie - Restaurant Italien
Pizzas à emporter - Antipasti - Pâtes
Formule le midi

Ouverture 7j/7 sauf lundi soir



12, rue Michel Pérot
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél : 01 30 80 44 15
Réservation par téléphone



12, rue Michel Pérot
Place de l'Europe
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Tél. 01 34 62 18 75

www.label-vue.fr

label-vue@orange.fr

Évasions Gourmandes

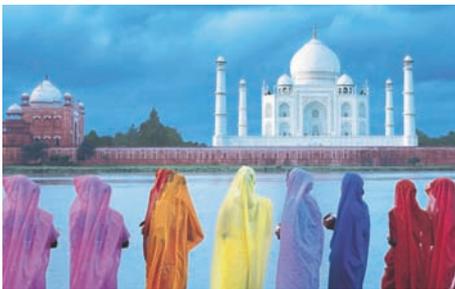
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie

Venez découvrir notre gamme Bio / Produits fabriqués maison
Pain Bio / Traiteur pour réception

1 Place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

01 34 62 07 81

Du mercredi au dimanche de 7h à 20h (Fermeture le dimanche 19h30)



Voyager

Découvrez l'Inde avec Nitu

Découvrir l'Inde vous tente ? Nitu, Indienne d'origine et habitante du village depuis 22 ans, vous propose une expérience inoubliable : un voyage sur mesure en Inde du Nord. Elle conçoit le séjour selon vos envies et vous fait visiter la région et ses sites à la lumière de sa double culture.

Comme l'expliquent Sarah et Gilles avec qui l'aventure a commencé « *Tout est parti d'une phrase anodine lors d'un repas entre amis et quelques semaines plus tard Nitu nous propose un package d'environ trois semaines au Rajasthan.*

Début novembre, nous voilà donc partis, 9 adultes et 11 enfants, direction New Delhi.

Il y a bien entendu le choc culturel, les couleurs vives de l'Inde, les odeurs d'épices, la cuisine indienne si savoureuse, les sourires des locaux, la beauté architecturale... Grâce à l'organisation exceptionnelle de ce voyage, nous avons pu nous sentir au cœur de la vie indienne, souvent loin des sentiers battus des touristes. »

En pratique, vous formez un groupe de 10 à 20 personnes avec des amis ou des proches et vous choisissez l'esprit de votre voyage. Il peut s'agir d'un voyage « ouvert », ponctué par la découverte de sites emblématiques comme Agra et le Taj Mahal, Delhi, Jaipur la ville rose, la région du Rajasthan... Ou d'un séjour organisé autour d'une thématique précise comme le bien-être, l'histoire, la gastronomie etc.

Pour partir, 2 périodes sont favorables pour échapper aux grosses chaleurs et aux périodes de pluie : fin janvier / fin mars ou fin septembre / fin novembre. La durée idéale sur place est de 10 à 15 jours. Comptez 8h de vol en direct et 3h à 4h30 de décalage horaire (selon la saison). ❀

L'idée vous séduit ?

Contactez Nitu sur indianwavenk@gmail.com ou au 07 69 72 88 82.



Gastronomie

My Little Factory

Pour Virginie Ferrari, la cuisine c'est d'abord une belle histoire de famille et de transmission intergénérationnelle : petite déjà, elle se plaisait à être derrière les fourneaux avec sa grand-mère, puis avec son père.



Aujourd'hui Virginie partage sa passion avec ses propres enfants : Calvin 14 ans, Valentin 8 ans, et même Clarisse, 4 ans.

Valentin étant atteint de troubles alimentaires, Virginie doit faire preuve de beaucoup d'imagination et de créativité pour lui faire manger certains aliments. C'est ainsi qu'elle s'est spécialisée dans la cuisine vegan, utilisant des produits appropriés, mais aussi biologiques : « manger sain pour un corps sain ».

Forte du diplôme « Pâtisseries sans gluten et sans lactose » obtenu au centre de formation Alain Ducasse Education, Virginie vient de créer son auto-entreprise « My Little Factory » lui permettant de proposer à la vente ses créations : pâtisseries revisitées, plats-traiteurs et même chocolats. Toujours dans un esprit de partage, elle donne également des cours de cuisine à domicile pour adultes et pour enfants.

Des projets plein la tête, Virginie qui a vécu plus de 6 ans en Asie du sud-est, entre l'Inde et l'Australie, va prochainement éditer un livre de recettes de cuisine tibétaine préfacé par la comédienne Véronique Jeannot. Elle a également pour objectif d'ouvrir - pourquoi pas sur Saint-Nom-la-Bretèche - son propre restaurant Vegan. ❀



Contact et tarifs : Tél. 06 67 88 10 19
Mail : mylittlefactory75@gmail.com
Site internet : www.mylittlefactorypeacefulkitchen.com

Culture

Exposition d'art du printemps

Oeuvres de Solveiga et Thierry Benne Darse

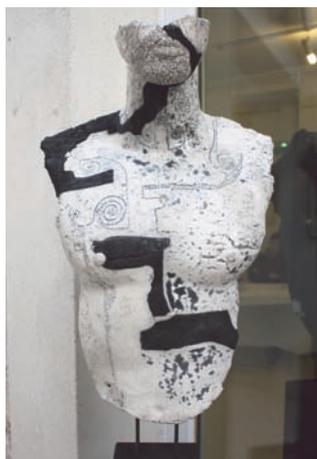
Du 19 au 30 mai, en Mairie, salle du 1^{er} étage.

SOLVEIGA est une artiste peintre née à Riga en Lettonie qui habite Saint-Nom-la-Bretèche. Suggestives, semi figuratives et semi abstraites, ses peintures proposent un niveau de détails qui laisse une grande place à l'imaginaire et au rêve.

Ses sujets de prédilection : ses voyages, notamment en Afrique, aux Etats-Unis, en méditerranée...

« Notre vie est un voyage... Les voyages forment notre vie... Dans mes œuvres, je souhaite avant tout exprimer et partager mon affection et ma sensibilité pour les lumières et les couleurs... Raconter ma vision de l'unique beauté du Monde qui nous entoure, devant laquelle je reste toujours émue et admirative. La peinture a toujours été pour moi une source de joie, de bonheur et de bien-être. Et mon plus grand challenge est d'arriver à communiquer ces émotions à travers mon travail. »

www.solveiga.fr



◀ **Thierry BENNE-DARSES** est montainvillois. Ingénieur de formation et artiste autodidacte, il est dessinateur, peintre et céramiste. Ses créations évoluent entre l'abstraction mystique et l'art primitif.

« Mes œuvres en terre cuite - émaillées selon la technique raku - tirent leur originalité de leurs inspirations multiples et indéfinies.

Pour les masques, certains y trouveront des représentations de guerriers, dieux ou déesses, d'autres des êtres surnaturels ou encore des créatures d'un temps très reculé ou d'un futur lointain.

Les bustes pourront évoquer des armures d'apparat ou encore des boléros, certains des torsos en tout ou partie dénudés aux tatouages ou scarifications ésotériques ».

www.tbd-sculpturesraku.com ✨

Événement

Les 20 ans du jumelage

Un anniversaire à ne pas manquer !

Le Comité du Jumelage du Pays de Gallie créé en 1998 rassemble les communes de Saint-Nom-la-Bretèche, Chavenay, Crespières et Feucherolles. Il célébrera cette année **20 ans d'amitié et d'échanges avec Rösrath**, ville située près de Cologne en Allemagne. La programmation des festivités qui auront lieu du 7 au 9 juin est actuellement en cours. Pour être en lien direct avec cet événement, le thème de la fête du village sera cette année l'Allemagne : orchestre germanique, groupe de danses folkloriques... et toujours les jeux de plein air pour les petits et les grands, piste de danse, restauration et feu d'artifice... Tenue recommandée pour les hommes, le lederhosen...

Plus d'infos dans nos prochaines publications. ✨



Randonnée nocturne

Paris - Mantes

La Team de Saint-Nom-la-Bretèche au départ !

Sous l'impulsion d'Eric Frommweiler, adjoint au sport et à l'animation, l'équipe constituée d'élus et d'agents de la mairie a pris le départ le dimanche 28 janvier à 00h30, de la 83^e édition de la redoutable randonnée « Paris-Versailles / Mantes à la marche ».

Le cœur vaillant, tous sont arrivés à bout des 54 km qui séparent le château de Versailles de la ville de Mantes-la-Jolie en une dizaine d'heures, et avec le sourire !

L'épreuve a rassemblé au total 3 485 participants dont 1 821 au départ du parcours le plus long. Celui-ci longeait notre commune, avant de traverser les territoires de Maule, Beynes et Jumeauville.

Alors si ça vous tente de rejoindre la team... rendez-vous l'hiver prochain pour la 84^e édition ! ❀



© AS Mantes



◀ La Team de Saint-Nom-la-Bretèche au départ du château de Versailles.



▶ Hélène, Lionel, Sébastien et Benjamin à l'arrivée recevant leur médaille

Save the date

Saint-Nom Classic

Saint-Nom CLASSIC 2018
ÉLÉGANCE AUTOMOBILE EN GALLY MAULDRE

30 SEPTEMBRE 2018
• 8H/13H •

RALLYE TOURISTIQUE DE VOITURES ANCIENNES DES ANNÉES 30 AUX ANNÉES 80 ET VÉHICULES D'EXCEPTION PONCTUÉ PAR UNE ÉPREUVE D'ÉLÉGANCE.

Départ du golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Arrêt élégance au magasin Les Fermes de Gally à Feucherolles. Rallye Touristique à travers nos magnifiques villages en Gally-Mauldre, défilé dans Saint-Nom à partir de 12h, puis retour sur la Place de l'Europe pour l'épreuve d'élégance, proclamation des résultats et pot champêtre.

TRÈS BEAUX LOTS À GAGNER OFFERTS PAR NOS PARTENAIRES

INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.SAINT-NOM-CLASSIC.FR À PARTIR DU 2 AVRIL 2018

Participation : 25€

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Partenaires : eif, RETRO ROADSTER, Matching Numbers, LES FERMES DE GALLY



Forte du succès des deux précédentes éditions, la commune organisera le dimanche 30 septembre 2018, le 3^e Saint-Nom Classic : un rassemblement de voitures de collection avec rallye découverte de notre région et concours d'élégance.

Les voitures défilent dans la commune à partir de midi et certaines seront exposées place de l'Europe. Inscriptions à partir du 2 avril 2018 sur le site www.saint-nom-classic.fr.

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un véhicule datant des années 30 au milieu des années 80 ? **Faites-vous connaître dès aujourd'hui auprès du Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) de la mairie.** Tél : 01 30 56 66 27. ❀

SERVICES PERISCOLAIRES

Pour annuler un repas au restaurant scolaire ou une inscription en garderie, la demande doit parvenir par courriel au service scolaire de la mairie au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant midi. Le service ne sera alors pas facturé.

Exemple : pour l'annulation d'un repas prévu le mardi 20 mars ou le vendredi 23, le mail doit parvenir le jeudi 15 mars avant midi. Le service sera facturé pour toute demande d'annulation reçue au-delà.

Courriel : scolaire@mairiesnlb.fr
Tél. : 01 30 80 07 08

Parents / Ados

Comment gérer les conflits ?

Les clés pour dialoguer positivement, mardi 10 avril en mairie à 20h15



Le service Jeunesse de la mairie et l'association de prévention DIP 307, convient les parents à une conférence animée par Aude STEHELIN, Psychologue à la consultation Jeunes Consommateurs Oppelia / Trait d'Union.

Peut-être avez-vous déjà vécu une de ces frustrations : « Je répète tout le temps les mêmes choses... il prend la maison pour un hôtel... quoi que je dise, elle n'est jamais contente... Il se moque de tout... ».

Que c'est difficile de communiquer avec nos adolescents ! Venez découvrir des outils pratiques, des clés de lecture, des petits trucs simples et utiles pour apaiser les tensions relationnelles de la vie quotidienne et entretenir un dialogue vrai avec vos jeunes. ✨



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un apprentissage, vous avez quitté le système scolaire ?

Prenez rendez-vous avec Madame Basma GHRIBI, votre conseillère au **01 34 51 16 18**.

La Mission locale, une aide précieuse pour concrétiser votre projet professionnel avec de nombreux services : information sur les métiers, orientation, soutien dans votre recherche de formation et de CFA, mise en relation avec des entreprises partenaires (Véolia, SNCF, Carrefour, Sodexo, ERDF...).

Prochaines permanences à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel, les mercredis 14 mars et 20 juin de 14h à 17h !

Solidarité

Yvelines Étudiants Seniors

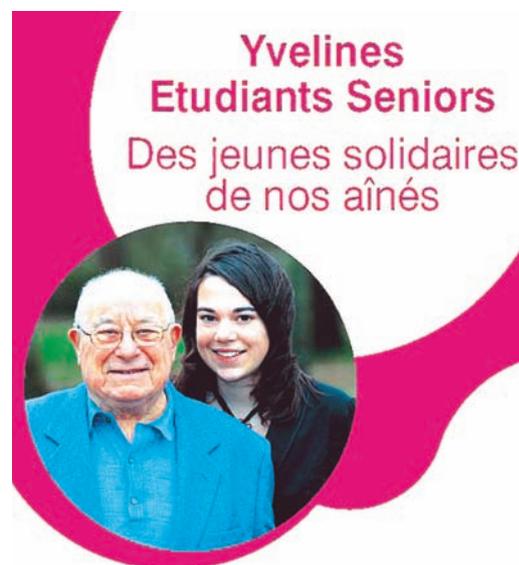
Chaque été, aux mois de juillet et août, le Conseil départemental recrute 145 étudiants qui rendent visite à des personnes âgées isolées. Le dispositif Yvelines Étudiants Seniors est une spécificité yvelinoise.

Le Conseil départemental a créé le dispositif en 2004. Il le met en oeuvre en collaboration avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Jeunes ou seniors, renseignez-vous...

Ce dispositif original permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Au programme : conversations, jeux de société, promenades, ou même démarches administratives si besoin. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Seniors, vous vous sentez isolés ? Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, les seniors ou leur entourage peuvent dès à présent en faire la demande auprès de leur pôle autonomie ou **contacter le 01 39 07 57 31**.

Vous êtes étudiant, vous souhaitez postuler ? Vérifiez que votre profil correspond au poste et déposez votre candidature sur le site **www.yvelines.fr** ✨





Jeunesse

Vacances d'hiver à l'espace Jeunes



De plus en plus de jeunes, garçons et filles de tous les âges, fréquentent la structure implantée depuis quelques mois près de l'Espace JKM.

Il faut dire que l'ambiance et les activités proposées par Marc et Mélina sont très appréciées des 86 adhérents.

Des jeux et des ateliers manuels, mais également des temps forts comme cette initiation aux premiers secours bénévolement animée par Emmanuel du SAMU, ou encore la visite du Salon de l'Agriculture à Paris le vendredi 2 mars. ❀



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Cette nouvelle rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretéchois ayant obtenu l'une des 4 médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans). Les récipiendaires ayant autorisé la diffusion de ces informations sont :

Promotion juillet 2017 :

- Michel LE TETOUR, technicien prototype Renault (Grand Or)

Promotion janvier 2018 :

- Daniel PLATHEY, Ingénieur chez Total (Or)
- Patrick COLLETTE, Chef de projet laboratoire Yves Rocher (Vermeil)

Les personnes pouvant prétendre à ces distinctions doivent transmettre leur candidature avant le 1^{er} mai prochain pour la promotion du 14 juillet 2018 et le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier 2019.

Renseignements auprès du CCAS de la Mairie : 01 30 80 07 16

Carnet

NAISSANCES

Camille FULÉRO

NÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 2017 AU CHESNAY

Céleste ANDRZEJCZAK

NÉE LE 30 OCTOBRE 2017 À PARIS 12^E

Halina RANÇON

NÉE LE 10 NOVEMBRE 2017
À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Leonard BRISSON WEISS

NÉ LE 16 NOVEMBRE 2017 AU CHESNAY

Adeline AMER

NÉE LE 12 DÉCEMBRE 2017
À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Antonin FAURE

NÉ LE 12 DÉCEMBRE 2017 À POISSY

James DUCLAUX

NÉ LE 16 DÉCEMBRE 2017 AU CHESNAY

Mathis AUFRANC ABOUHACHEM

NÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017 AU CHESNAY

Ella BENATTAR

NÉE LE 7 JANVIER 2018 À PARIS 15^E

Diane RAMARQUÈS

NÉE LE 15 JANVIER 2018 AU CHESNAY

Amélie RABIER

NÉE LE 21 JANVIER 2018 AU CHESNAY

MARIAGES

à Saint-Nom-la-Bretèche

François BAECKEROOT et Katia HENRI

MARIÉS LE 8 DÉCEMBRE 2017

Julian DASSIN et Olivia LUCCIONI

MARIÉS LE 17 JANVIER 2018

DÉCÈS

Boubker CHRAÏBI

DÉCÉDÉ LE 23 NOVEMBRE 2017 À PARIS 14^E

Hubert NICOLAS-LUCAS

DÉCÉDÉ LE 9 DÉCEMBRE 2017 À PARIS 19^E

Daniel FRORUP

DÉCÉDÉ LE 23 DÉCEMBRE 2017
À NOISY-LE-ROI

Nicole GRANÈK née DESPREZ

DÉCÉDÉE LE 14 JANVIER 2018
À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Philippe MEURS

DÉCÉDÉ LE 14 JANVIER 2018 À POISSY



Finances

Rapport sur les orientations budgétaires de la commune

Axel Faivre, 1^{er} Maire adjoint en charge des finances présente le ROB de la commune.

Chaque année, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, les communes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de présenter en Conseil municipal un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) pluriannuelles de la commune. Ce rapport oblige ainsi toutes les collectivités territoriales à projeter sur trois ans leur fonctionnement, leur investissement et leur endettement.

Le ROB permet aux citoyens de comprendre les enjeux à moyen terme des politiques qui sont menées, les finalités de la fiscalité locale, les raisons éventuelles du recours à l'endettement. C'est par excellence un outil de démocratie locale. Il y avait d'ailleurs, lors de la présentation du ROB le 15 février, une assistance nettement plus nombreuse qu'à l'accoutumé.

Le ROB donne lieu à un débat en Conseil municipal, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), dont il est pris acte dans le procès-verbal du Conseil. Dans la présentation qu'il a faite, Axel Faivre a dans un premier temps brossé un tableau de la conjoncture ; puis il a présenté succinctement la situation financière de la commune au 31 décembre 2017 avant de développer les grandes lignes d'un plan triennal. L'endettement de la commune et son évolution sont venus compléter le tableau.

1/ Conjoncture économique

Dans un contexte économique général en amélioration notable, dont témoignent les marchés boursiers et immobiliers, Saint-Nom-la-Bretèche bénéficie d'avantages particuliers qui renforcent déjà ou vont renforcer son attrait :

- L'appartenance à une communauté de communes rurale, partageant les mêmes valeurs,
- La finalisation de la déviation de la Départementale 307 qui redonne de la cohésion au village,
- Le déploiement en cours d'achèvement de la fibre optique qui assure une connectivité optimale,
- La rénovation de la ligne de train L qui va accueillir de nouvelles rames Bombardier à compter de septembre 2018 et garantir des liaisons plus rapides et plus régulières,
- Le lancement des travaux du tram-train 13 qui permettra dans les années à venir de relier Saint-Germain-en-Laye à Saint-Cyr via la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly.

Quelques ombres demeurent ou sont récemment apparues :

- L'accès à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche reste difficile et le nouveau système de transport Flexigo est encore loin de répondre aux attentes légitimes des habitants,
- Les incertitudes qui planent sur l'avenir de la taxe d'habitation ne sont pas levées. Cette taxe représente 40 % des recettes de la commune...

2/ La situation financière de la commune au 31.12.2017

En raison d'économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement et d'investissements différés, ou effectués à moindre coût au cours des exercices précédents, la commune se trouvait à fin 2016 à la tête d'un excédent de 1 789 K euros. À cet excédent, il convient d'ajouter le résultat estimé de l'exercice 2017, soit 565 K euros. La commune dispose donc au 1^{er} janvier 2018 pour les investissements à venir d'une réserve de 2.354 K euros.

COMPTE DE GESTION 2017	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Résultat de clôture 2016 déficit (-) excédent (+)	+ 642 712 €	+ 1 146 443 €	+ 1 789 155 €
Résultat de l'exercice 2017 déficit (-) excédent (+)	- 653 482 €	+ 1 218 744 €	+ 565 262 €
Résultat de clôture 2017 déficit (-) excédent (+)	- 10 770 €	+ 2 365 187 €	+ 2 354 417 €

3/ Les orientations budgétaires pluriannuelles

3.1 Fonctionnement

Pour construire son plan triennal d'investissements, la commune a considéré que la section de fonctionnement, dont le poste dépenses présente une grande continuité d'un exercice à l'autre, dégagerait en 2018, 2019 et 2020, à fiscalité locale constante, une marge d'investissement de 1 million d'euros après amortissements. La commune a donc pris pour hypothèse que l'Etat respecterait ses engagements et que toute diminution des recettes de taxe d'habitation serait intégralement compensée.

3.2 Investissements

Le programme d'investissements des trois années à venir qui s'élève à 9,8 millions d'euros est articulé autour de deux investissements majeurs et structurants pour la commune :

- La restructuration de la rue Charles de Gaulle restituée au village par le Département (3,1 millions d'euros),
- La création d'un parking et l'aménagement des abords du pôle sportif Teddy Riner (1,6 million d'euros).

Pour financer ces projets qui constituent des investissements de long terme, la commune bénéficiera de subventions départementales et régionales et elle contractera, à concurrence de ses besoins de financement, des emprunts à très long terme.

Les 5 autres millions qu'il est prévu d'investir sur la période concernent :

- Le maintien de l'existant pour 40 %,
- L'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite (6 %),
- La sécurité et la mise à jour technologique (3 %),
- L'amélioration du cadre de vie (51 %).

Deux projets importants liés à l'amélioration du cadre de vie méritent d'être mentionnés :

- Une réfection en 2018 de la rue Arthur Rimbaud (accès à JKM),
- Un réaménagement important de l'espace JKM prévu en 2020.

À noter également en 2018, la réfection prévue du haut de la rue Michel Pérot et du parking des écoles qui sera effectuée dans le cadre du budget bail de voirie (maintien de l'existant).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS (€)	2018	2019	2020
SIMPLE MAINTIEN DU PATRIMOINE	829 180	555 000	508 000
dont : Bâtiments	413 580	221 000	195 000
Voirie	392 600	311 000	290 000
MISE À JOUR TECHNOLOGIQUE	97 950	10 000	10 000
dont : Bornes de recharge électrique	21 000		
ACCESSIBILITÉ	30 000	256 000	
dont : Ascenseur école Pasteur	25 000	256 000	
SÉCURITÉ	42 200		
AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE			
- BÂTIMENTS	120 500	70 000	1 010 000
dont : Réaménagement de JKM	5 000	60 000	1 000 000
- TERRAIN DE SPORT		60 000	30 000
- ESPACES VERTS	11 000	65 000	5 000
- VOIRIE	1 339 000	3 332 000	960 000
dont : Réfection Arthur Rimbaud	420 000		
Rue Charles de Gaulle	650 000	1 500 000	960 000
Parking et abords Pôle sportif	50 000	1 632 000	
Enfouissement réseaux rue Guitel	20 000	200 000	
Circulations douces route Royale	120 000		
INCIDENCE NETTE DES RESTES À RÉALISER	48 170	- 366 000	271 800
ANNUITÉ D'EMPRUNT	160 000	160 000	190 000
Total des dépenses	2 678 000	4 142 000	2 984 800

RECETTES D'INVESTISSEMENTS	2018	2019	2020
AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	1 000 000	1 000 000	1 000 000
AUTRES RECETTES (Amortis, taxes, FCTVA)	477 000	424 346	625 151
SUBVENTIONS (Estimation)	579 000	616 000	192 000
Total des recettes	2 056 000	2 040 346	1 817 151

BESOIN DE FINANCEMENT	622 000	2 101 654	1 167 649
------------------------------	----------------	------------------	------------------

FINANCEMENT DU BESOIN DE FINANCEMENT			
PRÉLÈVEMENT SUR RÉSULTAT ANTÉRIEUR	622 000	1 732 000	
LIGNE DE CRÉDIT (Emprunts)		400 000	1 200 000

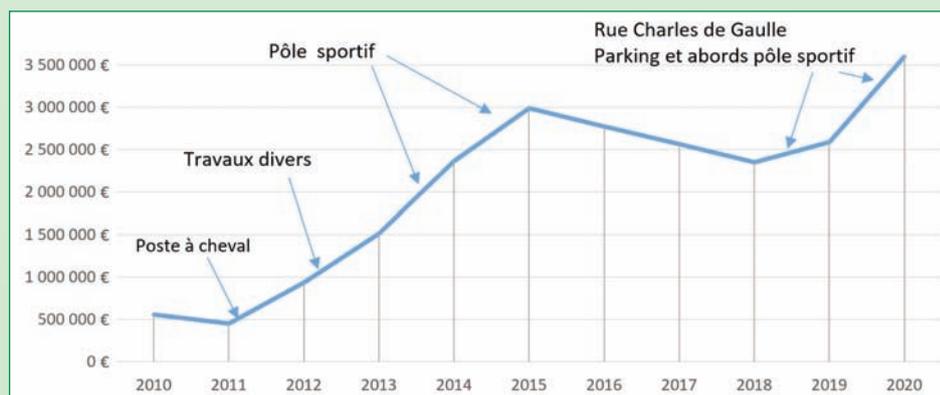
4/ L'endettement de la commune

Les projets en cours de requalification de la rue Charles de Gaulle et d'aménagement des abords du Pôle sportif constituent l'un et l'autre des investissements qui vont durablement améliorer le cadre de vie des habitants du village.

À ce titre il est normal d'en répartir la charge dans la durée par le biais d'un emprunt à très long terme.

L'endettement total de la commune qui avait diminué de 500 K euros depuis 2015 va donc ré-augmenter en 2019 et 2020 pour atteindre 3,5 millions d'euros, soit 650 euros par habitant (la moyenne des communes de France s'établit à 1 000 euros par habitant).

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE 2010-2020



Aménagement

Accessibilité des services en mairie

Courant janvier, le service technique de la commune a procédé au réaménagement de deux bureaux recevant du public situés au rez-de-chaussée de la mairie : le service état-civil et le service social (CCAS). Ces deux bureaux ont notamment été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (élargissement des portes). Le service social a quant à lui fait l'objet d'une rénovation complète (revêtement de sol, électricité, peinture...). Pour une meilleure harmonie esthétique, le couloir d'accès à ces deux bureaux a également été rénové.



L'eau du robinet adoucie cet été !



L'eau distribuée dans la commune, issue de la nappe phréatique de la craie, est traitée par l'usine de Flins-Aubergenville. Le calcaire naturellement contenu dans cette eau génère des nuisances (entartrage des chaudières, robinets et appareils électroménager, assèchement de la peau...). Pour réduire ces nuisances tout en conservant les qualités minérales de l'eau, une unité de décarbonatation collective est actuellement en construction sur place, à l'usine.

Selon les dernières estimations, la mise en service devrait être effective durant la période estivale ! Le coût de cet adoucissement collectif d'environ 30 €* par foyer, sera absorbé par le SIAEP de Feucherolles, notre syndicat chargé de la distribution de l'eau.

(*) Hypothèse d'un foyer composé de 4 personnes consommant 120 m³ d'eau par an.



Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité aux services publics, un dispositif d'accueil pour personnes malentendantes est en service à l'accueil de la mairie, ainsi que dans la salle du conseil municipal. Il s'agit d'un système mobile qui transmet le son par induction magnétique et permet aux personnes malentendantes appareillées d'entendre distinctement dans leur appareil auditif le son émis par un micro ou une sonorisation, sans les bruits ambiants et sans l'usage de haut-parleurs. ✿

Déviation D307

Le point sur les travaux

Le chantier, ralenti en raison des conditions climatiques particulièrement difficiles en janvier et février (pluies abondantes, neige, gel...), a repris son rythme aux beaux jours revenus. Selon le calendrier prévisionnel des travaux, la mise en service de la déviation devrait intervenir courant avril. S'en suivra durant 3 nuits l'application des enrobés sur le raccordement de la rue Charles de Gaulle, la départementale 307 en direction de Feucherolles et le giratoire de la RD 74. ✿





Service technique

La commune sous la neige

Mardi 6 février, toute la région Ile-de-France a été impactée en soirée par d'importantes chutes de neige. Le service technique de la mairie s'y était préparé. Il est intervenu aussitôt sur la voirie communale, principalement les routes à forte circulation.

Durant les jours qui ont suivi, l'équipe d'astreinte a été mobilisée dès 4h30 du matin pour passer une lame et épandre du sel, 25 tonnes au total.



Les services du département sont en charge du déneigement des axes départementaux. La D98 en direction de Villepreux ayant été très vite bloquée en raison de véhicules abandonnés dans la montée, cette route a dû être fermée durant plusieurs jours.

La municipalité remercie les riverains qui ont spontanément aidé au déblaiement des trottoirs. Face à l'ampleur de la tâche, le personnel technique a donné priorité aux écoles, crèche, commerces, services publics...

Remerciement également au service scolaire de la mairie et aux animateurs de la garderie périscolaire qui ont assumé leur mission en attendant les parents bloqués par la neige, pour certains jusqu'à 22h! ❁



CONFORMITE RESEAUX ASSAINISSEMENT

Rue Charles de Gaulle

Rappel : pour préparer le réaménagement de la rue Charles de Gaulle, la commune a missionné l'entreprise Suez pour vérifier la conformité des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales. Tous les riverains ont reçu un courrier de la mairie début janvier afin de convenir d'un rendez-vous avec le service technique de la ville et l'entreprise Suez dans cette perspective. Les enquêtes de conformité ont lieu le lundi ou le mercredi. **Merci aux personnes n'ayant pas encore fait cette démarche d'appeler au plus vite la mairie au 01 30 80 07 05.**



1001TRANSPORT

POUR PARTICULIERS ET SOCIÉTÉS

Prestation de qualité et transparence sur les tarifs fixés avant chaque course.

La société 1001Transport située au Pecq propose diverses prestations de transport de personnes :

- Accompagnement pour des déplacements "même petits" de la vie courante (courses, médecin, restaurant...)
- Transport à destination des aéroports, gares parisiennes, parcs de loisirs, lieux touristiques, etc.
- Mise à disposition d'une berline de luxe avec chauffeur trilingue (anglais, italien) pour des soirées événementielles... V.I.P.

TARIFICATION ADAPTÉE POUR LES ENTREPRISES
DONT LES COLLABORATEURS SE DÉPLACENT À TITRE PROFESSIONNEL.

Contact : 06 69 58 19 61



Inauguration

Maison médicale

Bienvenue à la Maison médicale des Platanes !

La maison médicale, située au 2 avenue des Platanes, a ouvert le 1^{er} février dernier. Dans le même bâtiment, son voisin le laboratoire d'analyses Biosmose a ouvert le 15 janvier.

Après les travaux de construction achevés en juin 2017, la commune a engagé et financé des travaux d'aménagement intérieur terminés en janvier dernier. Quatre cabinets, une salle de réunion, une tisanderie et une salle d'attente ont été créés en coordination avec les praticiens engagés dans le projet. Le parking souterrain ouvrira au printemps : il sera accessible à la patientèle (ascenseur aux normes pour les personnes à mobilité réduite).

La recherche de professionnels de santé a débuté par une phase d'échanges avec les praticiens déjà en exercice dans la commune (fin 2014-2015). Elle s'est poursuivie en 2016 par la participation, avec les deux médecins généralistes de la commune, à un salon professionnel organisé par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Ile-de-France et par la diffusion permanente d'annonces dans les supports médias spécialisés. Les rencontres instructives qui en ont résulté ont permis d'affiner le projet pour offrir des conditions d'exercice attractives. Grâce à l'appui d'un des deux médecins généralistes de la commune, motivé par la mise en place d'un véritable travail en réseau, les démarches et contacts ont donné naissance à une équipe dynamique et soudée.

À ce jour les praticiens déjà en exercice au sein de la Maison médicale sont un médecin généraliste et deux sages-femmes qui assurent des consultations en obstétrique, gynécologie et rééducation périnéale. Dès l'été prochain, elles seront rejointes par un second médecin généraliste et une pédiatre. Toute l'équipe de la Maison médicale fait partie d'un réseau local de professionnels de santé tout juste créé : le **Pôle de santé de Saint-Nom-la-Bretèche**. En font également partie le laboratoire d'analyses, le médecin généraliste déjà évoqué et très impliqué dans le projet, la pharmacie, deux infirmiers et un kinésithérapeute. Ce réseau évolutif permettra aux professionnels d'offrir un suivi de qualité aux patients en assurant notamment la continuité des soins, en dispensant des actions de prévention, etc.

Vous pouvez retrouver le plan des locaux et des informations complémentaires sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr

Pour faire connaissance avec les praticiens, rendez-vous pour l'inauguration en avril ou mai prochain. ✿

DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Feucherolles-Davron a enregistré au cours de l'année 2017, la collecte de 211 poches de sang. L'association et l'Etablissement français du sang remercient vivement les donateurs qui se sont déplacés pour effectuer ce geste humanitaire.

Prochaines collectes : vendredis 16 mars, 8 juin, 7 décembre 2018, salle Joe Dassin à Feucherolles de 14h30 à 19h30, ainsi que le dimanche 30 septembre à l'occasion de la brocante de la Saint-Michel.



spa
akoya

37, rue Charles De Gaulle
78 860 Saint-Nom-La-Bretèche
Tél : 01 30 80 24 57 - www.spa-akoya.fr

Source de Pure Détente, la Perle des Spas

"Ici, vous entrez dans un univers choisi, élégant et épuré. Que ce soit pour un massage ou un soin du visage, nous prenons en charge votre confort en douceur, à pas feutrés et mélodieux.

Notre philosophie : considérer chacun de vous comme une personne unique, s'adapter à votre rythme, vos goûts et vos envies.

Laissez-vous porter ..."

15€ offert
tout le mois de mars
sur **1h de soin** minimum



Comité environnement

Opération composteurs

C'est l'heure du compost ...

En novembre dernier, un formulaire de commande de composteurs a été joint au magazine Grand Angle. Samedi 2 décembre, une réunion publique d'information a ensuite permis de présenter la démarche et de faire le point sur les bons réflexes à adopter pour réussir son compost. Chacun a pu poser ses questions et échanger avec les plus expérimentés. Finalement plus de 70 composteurs ont été commandés : la majorité sont en bois et d'une contenance de 600 litres. Ils viennent d'être remis à leurs heureux propriétaires par les membres du Comité Environnement.

Face à l'engouement rencontré, nous vous proposons de relancer au printemps une commande groupée auprès de la Communauté de communes Gally Mauldre qui est investie de la compétence de gestion des déchets.

Nous planifierons également une nouvelle réunion publique d'information. 🌱



Participez au challenge Village propre !

Mardi 5 juin, c'est la journée mondiale de l'Environnement initiée par les Nations Unies. Le thème 2018 est la lutte contre la pollution plastique. Dans ce cadre, sous l'impulsion du comité Environnement composé d'habitants et d'élus, des actions de sensibilisation seront organisées avec les jeunes du village du 12 au 16 juin.

Le samedi 16 juin, de 14h à 16h30, nous proposons à tous les habitants volontaires un challenge « village propre ». Par petits groupes, nous nous répartirons les quartiers du village pour les débarrasser, dans la joie et la bonne humeur, des déchets dispersés, notamment du plastique. À l'arrivée, pesée des déchets, et goûter offert à tous les courageux !

+ infos : k.dubois@mairiesnlb.fr

<http://worldenvironmentday.global/fr>

Apiculture

Aidons les abeilles !



4 000 fruits et légumes n'existeraient pas sans la pollinisation. 75 % de notre alimentation en dépend... Or les abeilles domestiques sont en danger, mais aussi de nombreux autres pollinisateurs : abeilles sauvages, bourdons, papillons, insectes aquatiques, oiseaux...

Principale cause de la raréfaction de ces alliés : les « fameux » néonicotinoïdes. De nombreuses études démontrent clairement que ces insecticides très utilisés en agriculture intensive sont

responsables de troubles entraînant la mort : perte du sens de l'orientation, affaiblissement de l'immunité, problèmes de reproduction avec des bourdons donnant naissance à 80 % d'abeilles femelles en moins.

En tant que particulier que peut-on faire pour aider les abeilles ? Tout d'abord abandonner les insecticides et pesticides en utilisant, lorsque c'est nécessaire, des produits naturels comme le citron, le savon noir (contre les pucerons), le marc de café (anti-limaces). On peut aussi semer et planter sur les balcons et dans les jardins des végétaux dits « mellifères » appréciés des abeilles. Ça tombe bien, ils feront aussi le bonheur de vos sens : lavande, origan, thym, menthe, ou encore grand sedum, abelia... Enfin, de nombreux sites web et associations proposent de parrainer des ruches et d'assurer ainsi la survie des abeilles et de nos amis apiculteurs !

À savoir : depuis fin 2016, la commune n'utilise plus de produits chimiques dans les espaces publics. A compter du 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne pourront plus acheter ni utiliser de produits phytosanitaires et devront adopter des produits autorisés en agriculture biologique ou classé à faible risque. 🌱

DECHETS VERTS

La collecte de déchets végétaux ralentie en hiver reprend son rythme hebdomadaire **tous les lundis** à partir du 12 mars 2018.

BENNE A GRAVATS

Une benne à gravats est mise à disposition des particuliers **le dernier samedi des mois impairs, de 9h à 13h**, chemin des Cochons.

Pour bénéficier de ce service, vous devez au préalable vous inscrire en mairie contre remise d'un bon d'évacuation.

Il est formellement interdit d'y déposer du plâtre, des déchets toxiques notamment des plaques amiantées ou des objets encombrants. **Mairie : 01 30 80 07 00.**

Attention : en raison du prolongement de la déviation de la D307, un nouvel accès à la benne a été créé au départ du rond-point D98 en direction de Villepreux.

Informatique

SESSIONS D'INITIATIONS GRATUITES

Vous souhaitez vous initier à l'informatique, dominer votre messagerie, Internet, Word, Excel, maîtriser les formulaires « en ligne » demandés par les services administratifs (Préfecture, Direction des Impôts, Pôle Emploi...)?

GeM Emploi organise des sessions gratuites d'initiation à la bureautique ouvertes à tous, les mercredis et jeudis matin à la mairie de Maule, en collaboration avec le Territoire d'Action Départementale des Yvelines d'une part, et d'entreprise PC Docile d'autre part.

Inscrivez-vous au **01 30 90 86 25**

Événement



Printemps de la Plaine : le retour !

Le Printemps de la Plaine aura lieu du 7 avril au 1^{er} juillet. Petite mise en bouche...

Samedi 7 avril de 9h30 à 17h30 : « Les universités du goût » ouvrent le bal à la Ferme de Gally. La mémoire et le goût seront à l'honneur à travers des conférences, des échanges et des récréations gustatives. Accès gratuit (RD7, route de Bailly - 78210 Saint-Cyr-L'École).

Infos : www.lesuniversitesdugout.fr

Les 12 et 13 mai : Fête des abeilles aux Fermes de Gally. Ateliers et animations pour découvrir des gestes simples et efficaces qui participent au maintien des populations d'abeilles. Les résultats de la première étude sur les abeilles menée en France avec la Start Up Beediversity seront aussi présentés.

D'avril à octobre : Jardinage urbain à la Micro Ferme de Gally, lieu participatif animé par un jardinier passionné. Accès libre au niveau de la pépinière du magasin des Fermes de Gally.

Infos : www.lesfermesdegally.com

En avril-mai-juin, de nombreuses escapades sur « les Chemins de Gally » sont prévues (précisions fin mars) : sortie au Trou d'Enfer à Bailly avec visite du Fort, balade familiale qui se terminera au Moulin de Mézu avec visite des lieux et petite exposition éphémère sur les moulins du ru de Gally, sortie nature autour des plantes, découverte des animaux de la plaine et des mesures de protection du petit gibier à la Ferme de Pontaly : tout particulièrement destinée aux enfants.

Aux mois de mai et juin le théâtre sera à l'honneur dans différents villages.

Programme complet disponible à partir de début avril sur www.plainedeversailles.fr ✨



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SARL ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : **01 70 72 68 90**

Fax : **01 70 72 68 99** mail : contact@alves-sarl.com



PRESSING

Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien
des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : **01 30 80 23 88**



9 DÉCEMBRE : le marché de Noël a rassemblé une trentaine d'artisans à l'Espace JKM. Un moment festif idéal pour faire le plein d'idées et de cadeaux !



22 DÉCEMBRE : le dernier jour de classe de l'année 2017 ! Le SACA avait programmé plusieurs animations dans les écoles et en dehors, en présence du Père Noël.



3 JANVIER : Simon, Martha et leur petit chien Diva ont enchanté les nombreux enfants - et leurs parents - venus à l'Espace JKM pour ce spectacle de cirque actuel proposé par le SACA.



13 JANVIER : tous les Nonnais-Bretêchois étaient conviés à l'Espace JKM pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal en présence de plusieurs personnalités locales. À cette occasion, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à quatre personnes pour leur implication remarquable dans le domaine associatif : il s'agit de Philippe JACOMIN, fondateur du club de Judo et enseignant de cette discipline, André VAURIE, Patrick CHAPPEY et Maurice GUINAMARD, présidents de longue date d'associations syndicales libres (ASL). Merci à eux !



18 JANVIER : les parents et leurs enfants étaient attendus en soirée à la crèche « Petit Prince » pour partager la traditionnelle galette des rois.



24 JANVIER : la directrice de la crèche « Petit Prince » et son adjointe sont venues à l'Espace Jeunes pour une séance de sensibilisation sur le thème « Baby sitting : bienveillance et sécurité ».



25 JANVIER : M. Gérard PARFAIT, adjoint à l'Urbanisme et au Cadre de vie a présenté le projet d'aménagement de la rue Charles de Gaulle au Conseil municipal Jeunes (CMJ).



6 AU 11 FÉVRIER : notre village a revêtu son blanc manteau d'hiver, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. L'occasion pour nombre d'entre vous de photographier la commune, vos glissades ou vos bonhommes de neige. Merci à tous pour vos partages sur la page Facebook de la mairie.



21 FÉVRIER : Allan Hart a l'art de sculpter les bulles de savon, magie éphémère ô combien poétique qui a émerveillé le jeune public à l'Espace JKM.

Les commerces de la Bretèche

Dans un Grand Angle précédent, nous vous présentions l'activité économique de la Tuilerie-Bignon. Aujourd'hui nous rencontrons les commerçants du quartier de la Bretèche situé sur les hauteurs du village. Petit tour d'horizon :



Les délices de Saint-Nom

Laurent et Hélène LEGOUPIL ont repris ce commerce il y a 8 ans. Avec leur équipe, ils vous proposent toute une gamme de pains au levain, six baguettes de tradition, des viennoiseries traditionnelles faites maison et un large choix de pâtisseries dont leur fameux Esteban, un délicieux macaron à la crème pistache et aux framboises fraîches. Laurent LEGOUPIL a été primé en 2017, 9^e sur 60 au concours de la meilleure baguette de tradition des Yvelines. Retrouvez toutes leurs nouveautés, offres et produits temporaires sur Facebook : www.facebook.com/lesdelicesdesaintnom/ Fermeture le mercredi et le dimanche après-midi.

Plus d'infos : 58 route de St-Germain
Tél. 01 30 56 72 98



Le Mandarin

La famille KUOCH vous reçoit dans son restaurant chaque midi et chaque soir du lundi au samedi. Elle vous propose une savoureuse cuisine chinoise, vietnamienne et cambodgienne, à emporter ou sur place : 70 couverts dans un intérieur cosy et chaleureux et une cinquantaine de terrasses aux beaux jours.

De nombreuses spécialités figurent à la carte : soupes, potages, brochettes, filets de poissons, crustacés, bouchées et raviolis à la vapeur, porc et bœuf sautés, volailles, omelettes, bo-bun...

Jouxant le restaurant, le bar-tabac est ouvert de 7h30 à 19h30. Vous pouvez aussi tenter votre chance avec la loterie et les jeux de grattage de la « Française des Jeux ».

Plus d'infos : 50 route de St-Germain
Tél. 01 34 62 80 43 ou 01 30 56 55 80



Agence Bretèche « La Résidence »

Caroline, Sandrine et Thomas constituent l'équipe dynamique de l'agence immobilière la plus ancienne de Saint-Nom-la-Bretèche. Tous les trois habitent la commune et sont très attachés à la qualité de vie : un atout pour convaincre les acheteurs. Pour Caroline BEAUFILS, directrice de l'agence depuis 2007, la confiance est essentielle dans la relation clients. L'agence répond à toutes vos questions : diagnostics techniques, démarches juridiques, estimations gratuites... les annonces font l'objet de photos de qualité, de visites virtuelles sur internet et d'une diffusion dans « La Revue ». Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Plus d'infos : 33 route de St-Germain
Tél. 01 34 62 62 00. www.laresidence.fr

Hommage à Michel Bachmann

Michel nous a quittés le 26 octobre dernier.

Nous tenons à rendre hommage à l'homme, à l' élu et au Président d'association passionné qu'il a été jusqu'au bout.



En septembre 2016, lors des journées du patrimoine, vous l'avez peut-être écouté au gré des rues du village. Malgré sa santé fragile, il présentait encore l'exposition de cartes postales anciennes en plein air qu'il avait contribué à concevoir et à mettre en place.

Toujours prêt à partager sa passion pour l'histoire du village, il a d'ailleurs animé de nombreuses conférences et visites de lieux emblématiques comme l'église ou la ferme de Saint-Nom. Il a aussi piloté des expositions comme « Tout le tacot » en 2000, « L'abbé de Saint-Non »

en 2007, « L'école au val de Gally » et « Un village dans la guerre » en 2014.

Ses interventions rassemblaient toujours de nombreux habitants ravis de profiter de ses connaissances au carrefour de la « grande » Histoire et de l'histoire locale.



Crêperie de Saint-Nom

Ancien pâtissier, Rémi PASCAUD a fait ses classes chez Dalloyau, en passant par le Plaza Athénée. Originaire de Feucherolles il a créé la « Crêperie de Saint-Nom » en 2007. Ce restaurant de 52 couverts dispose d'une terrasse en été. Un grand choix de galettes de Sarrasin sans gluten vous est proposé, sur place ou à emporter, parmi lesquelles la « Chti'flette » au Maroilles, la « Baltique » au saumon ou encore la « Pomme-boudin »... Côté crêpes, la « Bourdaloue » à la crème d'amande, poire caramel et sa boule de glace vanille ne laissera pas vos papilles indifférentes ! Ouvert du lundi au samedi, midi et soir. Formules le midi à 10€ et 14,80€, boisson comprise.

Plus d'infos : 1 rue Lecoq
Tél. 01 30 56 50 25
www.creperiesaintnomyvelines.com



Agence du Château

Françoise BOULANGÉ a le sens du contact et de l'écoute, deux qualités essentielles pour exercer son métier d'agent immobilier. Il y a bientôt 16 ans, Françoise crée son agence de proximité, installée dans une charmante maison de ville située face aux grilles du château de la Bretèche. « Je marche au coup de cœur » précise-t-elle, le bouche-à-oreille fait le reste. L'agence du Château, affiliée au réseau FNAIM, vous accompagne et vous conseille pour la réussite de votre projet immobilier, aussi bien en vente qu'en location. Pour connaître la valeur de votre bien, vous informer sur les diagnostics obligatoires, visiter une maison ou un appartement... contactez l'agence !

Plus d'infos : 62 bis route de St-Germain
Tél. : 01 03 80 11 45 ou 06 98 84 11 45
www.agenceduchateausaintnom.com



L'atelier de la Bretèche

Laurent FRÉDÉRIC est natif de la commune. Diplômé de la très ancienne école d'ameublement de la « Bonne Graine » à Paris, et après plusieurs années d'expérience chez différents tapissiers, Laurent a installé en 2007 son propre atelier dans le jardin de sa maison familiale à Saint-Nom-la-Bretèche. Amoureux du travail bien fait, il pratique la réfection de sièges, fauteuils et banquettes tous styles, des plus classiques aux plus modernes, et de petites réparations de boiseries. Laurent aime le contact avec ses clients et saura vous guider dans le choix des coloris et des matériaux (cuirs, tissus, toiles...) à utiliser pour votre projet de restauration. Conseils et devis gratuits à domicile.

Plus d'infos : 90 route de St-Germain
Tél. 01 30 80 00 41 / 06 87 24 93 02
laurent.frederic0629@orange.fr

Il faut dire que Michel était « incollable » ! Président depuis 2013 de l'association Les Amis de Saint Nom qu'il avait découverte en 1999, il est à l'origine de très nombreux ouvrages et événements comme, parmi les plus récents :

- le livre « Saint-Nom en images » en 2013
- l'exposition et brochure « Un village dans la guerre » en 2014
- la brochure « Tuilerie et Golf » en 2016
- la brochure « Pierre dite de Saint-Nom » en 2017, son dernier ouvrage.

Son perfectionnisme, son goût pour la recherche, sa grande

capacité de travail, il les avait aussi mis au service de la commune dans le cadre de sa fonction de Maire adjoint en charge de la communication de 2004 à 2008.

Il fut à l'origine de la mise en place de supports d'information comme un site internet et des panneaux lumineux. C'est lui qui créa, avec Sylvie Rinaldi, une publication trimestrielle et pérenne que vous connaissez bien... le Grand Angle !

Chacune de ses réalisations se distinguait par le soin accordé au détail et par son amour du travail bien fait. En témoigne une anecdote : lorsque la mairie publia un ouvrage consacré à l'exposition

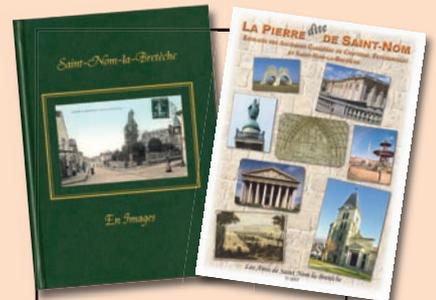
Georges Braque qu'elle avait organisée, Michel passa la nuit sur un lit de camp à Limoges dans l'imprimerie elle-même pour exercer un contrôle qualité permanent sur les exemplaires produits.

L'exécuteur testamentaire de l'artiste n'eut rien à redire et lui donna l'Imprimatur sans objection. Un exploit !

Humainement, tous ceux qui ont connu Michel ont été marqués par sa grande gentillesse, sa douceur et son ouverture.

Jean-Pierre Gaugenot, maire de 2004 à 2008 évoque « sa souplesse d'esprit et sa grande sérénité, en un mot sa gentillesse avec ses collègues et le personnel municipal ».

Unanimement apprécié, Michel laisse derrière lui un joli patrimoine d'ouvrages et de connaissances sur l'histoire locale. Y puiser est une façon de continuer à partager avec lui pour longtemps ...



Pour découvrir ses ouvrages, contactez l'association Les Amis de Saint Nom sur asnb.histoire@wanadoo.fr.

Permanence les lundi et mercredi de 9h30 à 12h, à la Maison des Associations, 9 route de Saint-Germain.

Héritage

La durée des projets a pour conséquence qu'une équipe municipale lance des projets pour améliorer l'avenir de la commune, l'équipe qui lui succède, les met en œuvre...

Ainsi en est-il à Saint-Nom la Bretèche où les négociations sur des investissements majeurs ont été lancés lors de la précédente mandature et sont actuellement d'actualité : On peut citer :

- La déviation dont la première tranche a été inaugurée l'an passé et dont la deuxième tranche doit être mise en service dans les semaines qui viennent, ce qui permettra pour les riverains et l'ensemble du village de savourer une paix retrouvée. On aura vite oublié que ce projet a dû être négocié pied à pied en 2013 avec un comité d'opposants acharnés qui avaient réussi à bloquer cette déviation pendant un demi-siècle ;
- Le complexe Nexity qui, dans le montage de l'opération mise en place en 2014 prévoyait la mise à disposition de la commune d'une surface dévolue à une maison de santé ; Cette maison de santé prend maintenant forme avec l'installation d'un centre de prélèvement biologique, et l'arrivée de plusieurs professionnels de santé dont un jeune médecin généraliste. Par ailleurs 7 logements ont été cédés à la commune pour permettre de loger le personnel municipal d'astreinte, ou venir en aide aux Nonnais Bretèchois subissant les aléas de la vie. Une convention avait été signée, au lancement du projet, entre la commune et le CCAS pour la gestion des affectations de ces logements. Nous serons attentifs à son application.

L'équipe municipale actuelle a présenté lors du conseil municipal du 8 Février 2018, les projets à venir dans le cas du rapport d'orientations budgétaires. Les principaux choix concernent :

- La mise aux normes accès handicapés des bâtiments municipaux
- La poursuite des actions de mise à niveau de la voirie
- L'entretien et la mise aux normes énergétiques des écoles
- L'aménagement de la rue Charles De Gaulle
- L'installation de parkings dans la zone des tennis
- Des travaux de mises à niveau de l'espace JKM.

Pour mener à bien ces travaux, la municipalité compte sur trois sources de financement :

- Les fonds propres dégagés chaque année sur le compte d'exploitation.
- L'appel aux subventions départementales et régionales.
- L'emprunt à hauteur de 1 à 2 millions d'Euros .

Lors de l'ancienne mandature des esprits chagrins s'étaient offusqués du fait que la commune avait emprunté pour couvrir une petite partie de ses investissements dans le poste de gendarmerie à cheval, la voirie, l'assainissement et le pôle sportif. Les propositions de la nouvelle mandature concernant l'appel à l'emprunt ne semblent pas faire de vague auprès des ayatollahs de la politique zéro emprunt.

Une information : Notre équipe s'est légèrement transformée avec le départ en province de Patrick Léger et l'arrivée de Muriel Mazars-Ferrarone

Bertrand Chanzy, Marie-Pierre Drain,
François Perroud, Muriel Mazars-Ferrarone.
Demain Saint Nom

Vous avez dit 30 km/h ?... On a manqué l'occasion d'être efficace en matière de sécurité avec un moindre coût.

« Si la ville ou le village a opté pour une limitation générale de vitesse à 30 km/h signalée par un panneau EB10 avec un panneau B30, il n'y a aucune logique à retrouver du marquage d'entrée « Zone 30 » à l'intérieur de l'agglomération, seul le marquage de rappel devrait apparaître (ellipse 30). »

Saint-Nom la Bretèche n'a pas exploité les avantages définis par la réglementation. Il était possible de placer uniquement 5 panneaux « zone 30 » et 5 panneaux « fin de zone », tous les autres étant supprimés. C'est la solution appliquée à Noisy le Roi où il n'y a aucun panneau de limitation de vitesse dans l'agglomération, y compris au niveau des plateaux surélevés ou des ralentisseurs.

Les avantages sont les suivants :

- Economie importante
- Simplification de l'information des usagers
- Réduction de la gêne produite au niveau des trottoirs (handicapés, poussettes).

Actuellement, l'entrée nord (maison forestière) a un panneau « 50 à 20 mètres » absurde. Un panneau « zone 30 » étant présent 20 mètres plus loin, il faut supprimer le 50.

L'entrée ouest (Valmartin) a deux panneaux « zone 30 » l'un sur la route de Sainte Gemme et l'autre sur le chemin du Bois des Arpents. Il faut les supprimer et placer une « zone 30 » immédiatement avant l'intersection. (Elle pourrait également se situer 675 mètres avant, au niveau du panneau d'entrée dans l'agglomération, cette partie initiale de la route venant de Sainte Gemme étant sinueuse et étroite).

La signalisation des vitesses rue de Valmartin est incohérente. A partir de l'avenue du Général de Gaulle, un panneau 30 concerne la partie à sens unique, suivi d'un surprenant 30 barré (B33) à partir du carrefour avec le chemin de la Procession. La limitation de vitesse remonte donc à 45. Réapparition de panneaux 30 après le carrefour avec la route des Deux Croix, se poursuivant dans la partie de la voie sans habitation, jusqu'à la chicane au niveau du chemin des Arpents. A ce niveau, surprise, un 45 rappel, alors qu'il n'y a pas eu de panneau de fin de 30. Ce 45 se prolonge sur toute la partie construite de Valmartin jusqu'à un panneau 30 après la ferme, avant le carrefour avec la route de Sainte Gemme. Le bon sens aurait été de positionner un panneau « zone 30 » au début de la route de Valmartin, sans autre modification de la vitesse autorisée ensuite. Les deux courts segments à 45 n'ont aucune justification.

Dans l'attente de la mise en service de la nouvelle déviation sud, la RD 307 pouvait demeurer à 45 km/h, la zone trente étant limitée par le panneau situé au début de l'avenue des Platanes et celui du début de la rue de Valmartin. Une fois la déviation achevée, les deux panneaux « zone 30 » seraient déplacés au niveau des 2 panneaux actuels d'entrée dans l'agglomération, avenue Charles de Gaulle.

Il y aurait alors seulement 5 panneaux « zone 30 » et seulement 5 pour fixer les limites de la zone 30 (le cinquième étant à l'extrémité sud de la route de Villepreux). Tous les autres signalements de vitesse seraient supprimés, comme le recommande le CEREMA, y compris les panneaux 30 placés au niveau d'une chicane ou d'un plateau surélevé qui n'ont alors plus de sens, la vitesse étant déjà limitée à 30. La circulation dans Saint-Nom avec 5 panneaux de limitation à trente et 5 de fin de zone trente à la sortie serait plus simple pour les usagers de véhicules, plus beau et plus commode pour utiliser les trottoirs.

Dernier gag, la commune ne devait plus avoir les moyens d'acheter des panneaux « fin de zone trente », d'ailleurs j'ai compté 8 « zone trente » et 4 « fin de zone trente » !!! Le total des panneaux indiquant une vitesse s'élève donc à 47 unités.

COMMENT FAIRE MOCHE, GENANT, INCOHERENT, COMPLIQUE, CHER ET NON CONFORME AUX BONNES PRATIQUES DEFINIES PAR LE CEREMA QUAND ON PEUT FAIRE SIMPLE, LISIBLE, COHERENT ET PEU COUTEUX !!!

CLAUDE GOT. Professeur honoraire de l'Université René Descartes .
Accidentologue. Habitant de Saint-Nom la Bretèche.
Pour plus d'informations sur la vie de notre commune lisez chaque mercredi notre e-journal : « Le Chat-zal enchaîné ». Le N° 31 paraîtra le 7 Mars. jeanmarie.chazal@yahoo.fr.



FRANCK
PROVOST
PARIS

Féminin - Masculin

SALON CLIMATISÉ

Espace Tuilerie (face au golf) RD 307
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. 01.30.56.60.16

Ouvert sans interruption et sans rendez-vous du mardi au samedi de 9h30 à 18h30



Menuiserie Geppetto

Atelier artisan

8 rue de Maule 78 870 Bailly
menuiserie-geppetto@orange.fr
www.menuiserie-geppetto.com

Tél : 09 75 51 11 30



Le menuisier c'est le spécialiste :

- Fenêtres (pvc, bois, alu)
- Volets / Portes
- Parquet
- Cuisine
- Placard



Sas à capital variable RCS Versailles 543 490 487



capifrance

Faire plus pour votre bien

Capifrance, l'immobilier comme vous l'attendez

- Un réseau de 1690 conseillers immobilier
- Une diffusion sur plus de 200 sites Internet français et étrangers
- Un suivi personnalisé

Estimation
sans
engagement



Vos conseillers immobilier sur Saint-Nom-la-Bretèche

Frédéric SELVA

06 24 19 44 98

frederic.selva@capifrance.fr

Stéphane DAVROUT

06 89 45 48 20

stephane.davrout@capifrance.fr



POURQUOI VENDRE VOTRE BIEN AVEC CAPIFRANCE ?

Quels types de mandat pour quels besoins ?

Capifrance propose des solutions adaptées : en signant un mandat « plus », vous bénéficiez de solutions innovantes et à la carte pour mettre en valeur votre bien.

- + de **visibilité** Présence sur les principaux sites de diffusion, Site Web du bien et Vidéo de présentation...
- + d'**exclusivités et de services** «Votre bien A l'essai», Reportage photos professionnels, home staging virtuel, vidéo 360° et vidéo drones...
- + de **proximité** Interlocuteur unique et dédié
- + de **transparence** Bilan propriétaire mensuel



Le Mandat + : un **contrat exclusif** pour une efficacité décuplée



L'immobilier de proximité www.capifrance.fr

rsac Stéphane Davrout 538 067 661 - rsac Frédéric Selva 799 776 844 - SAS CAPI - RCS : 441 338 985 - SAS CAPI L'Aéropiane - ZAC Ile de l'aéroport - 99 impasse Adam Smith - 34470 Pérols



RENAULT
La vie, avec passion

Nouveau
Renault CAPTUR
Vivez l'instant



Consommations mixtes min/max (l/100km) : 3,7/5,5. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 103/125. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable. Renault recommande     renault.fr

RABOT AUTO ST NOM

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Chemin des Longues Raies
78860 Saint-Nom-La-Bretèche
Tél. 01 30 80 12 80

 **Groupe RABOT**
www.rabot-auto.fr